



# La Française Actions €CO2 Responsable R



## CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 161,99€

Actif sous gestion : 17,15M€

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



## HORIZON DE PLACEMENT



## CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Date de création : 29/01/2010

Affectation des sommes distribuables :  
Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques principaux supportés : actions, change,  
discrétionnaire, perte en capital

## INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0010834390

Code Bloomberg : LFPMTRD FP Equity

Centralisation : J avant 9H15

Règlement : J+2 ouvrés

Éligibilité au PEA : Oui

Droits d'entrée max : 4%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et  
d'exploitation : 2.52% (31/12/2023)

Coûts de transaction : 0.08% (31/12/2023)

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : La Française Asset Management

Gérant(s) : Paul TROUSSARD, Thomas DHAINAUT

A compter du 23/06/2021 : changement de dénomination du FCP, anciennement La Française Inflection Point Multi Trends

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Au travers de l'investissement dans le compartiment maître La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro de la Sicav de droit luxembourgeois La Française LUX, l'objectif du fonds La Française Actions €CO2 Responsable, de classification "actions de pays de la zone euro" est de contribuer à la transition vers une économie bas-carbone tout en réalisant une croissance du capital à long terme.

## PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	3,08%	5,67%	5,67%	10,80%	13,88%	27,70%	61,99%
Annualisées				3 ans	5 ans	Création	
Fonds				4,44%	5,01%	3,46%	

## HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024 Fonds	0,29%	2,21%	3,08%										5,67%
2023 Fonds	9,82%	1,70%	-0,52%	-0,78%	-0,53%	3,31%	1,72%	-3,73%	-2,86%	-5,69%	8,95%	5,22%	16,49%
2022 Fonds	-4,68%	-5,24%	0,09%	-2,85%	-0,09%	-9,38%	9,01%	-5,42%	-6,64%	7,03%	6,21%	-3,93%	-16,41%
2021 Fonds	-1,49%	4,55%	6,28%	1,46%	3,09%	0,81%	0,71%	2,28%	-4,05%	5,16%	-2,99%	4,11%	21,15%
2020 Fonds	-1,84%	-7,97%	-18,79%	5,53%	6,10%	6,22%	-0,54%	3,37%	-1,71%	-5,35%	13,07%	2,62%	-3,17%

## EVOLUTION DE LA PERFORMANCE NETTE SUR 5 ANS



## INDICATEURS DE PERFORMANCE

Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans	Sur 5 ans	
Volatilité fonds	12,91%	16,12%	20,08%	Gain Maximum	88,03% (18/03/2020 -> 27/03/2024)
Ratio de Sharpe	0,54	0,18	0,21	Max. Drawdown	-37,79% (19/02/2020 -> 18/03/2020)
				Recouvrement	357 jours (le 10/03/2021)

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

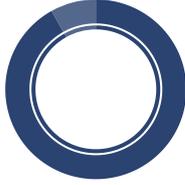


# La Française Actions €CO2 Responsable R

Données par transparence du fonds maître La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro

## TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Actions en direct	91,85%
Liquidités	8,15%

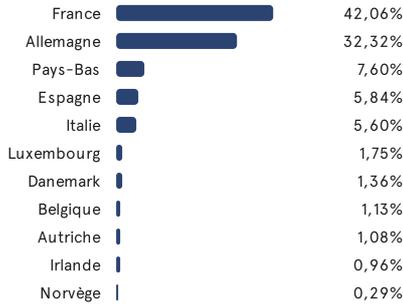
## SECTEUR GICS

En % de la poche actions



## PAYS

En % de la poche actions



## TAILLE DE CAPITALISATION

En % de la poche actions



## PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Actions	Pays	Secteur GICS	Poids
Asml Holding Regr. Nv	Pays-Bas	Technologie de l'information	6,98%
Deutsche Telekom	Allemagne	Services de communication	3,83%
Allianz Ag-reg	Allemagne	Finance	3,75%
Sap Ag	Allemagne	Technologie de l'information	3,50%
Saint Gobain	France	Industrie	3,40%
Siemens Ag-reg	Allemagne	Industrie	3,08%
Air Liquide	France	Matériels	3,06%
Knorr-bremse Ag	Allemagne	Industrie	3,02%
Lvmh	France	Consommation Discrétionnaire	2,91%
Unicredit Spa	Italie	Finance	2,89%

Nombre de titres en portefeuille: 44

Poids des 10 principales lignes: 36,41%

## EXPOSITION ACTIONS (91.85%)

● Fonds



## PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS

Hors monétaire et % d'actif en date d'opération

Nouvelles positions	% actif	Positions soldées	% actif
Michelin (cgde)-b	1,20%	Infineon Technologies Ag	-2,26%
		Encavis Ag	-2,17%
Positions renforcées	% actif	Positions allégées	% actif
Spie Sa	0,80%	Ucb Sa	-0,90%
Neoen Sa	0,51%		
Sma Solar Technology Ag	0,30%		
Saint Gobain	0,30%		



# La Française Actions €CO2 Responsable R

\*Univers: EuroStoxx TMI (Total Market Index)

## SCORES ESG

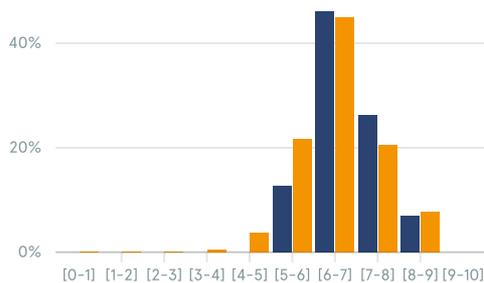
Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	100,00%	99,84%
Score ESG	6,80	6,50
Score E	7,25	6,88
Score S	6,69	6,51
Score G	6,43	6,18

## DISTRIBUTION DES SCORES ESG

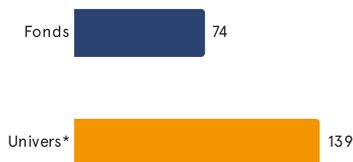
Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers\*



## INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



## SCORE CARBON IMPACT

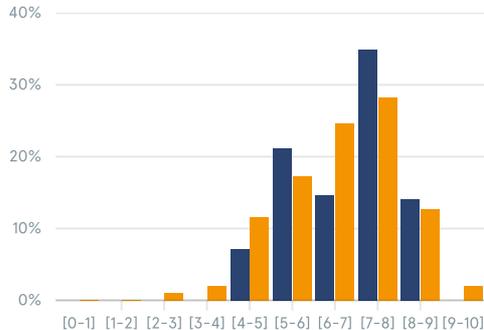
Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	100,00%	99,60%
Score Carbon Impact	6,80	6,54

## DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers\*



## MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Asml Holding Regr. Nv	6,98%	8,85	7,46	8,78	8,41
Cap Gemini	1,12%	8,21	6,83	7,61	7,55
Neoen Sa	1,89%	8,73	7,36	3,98	7,50
Kerry Group Plc-a	0,89%	6,92	7,59	8,05	7,46
Alstom Rgpt	0,53%	7,92	6,98	7,10	7,39

## MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Tomra Systems Asa	0,26%	5,19	5,42	4,41	5,03
Sma Solar Technology Ag	1,55%	6,17	5,04	3,78	5,12
Solaria Energia Y Medio Ambiente Sa	0,52%	5,37	5,51	5,11	5,35
Vinci	1,53%	6,31	4,38	6,18	5,69
Electricidade De Portugal Renovaveis	2,23%	4,99	6,91	6,79	5,73

## EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Industrie	30,20%	17	7
Matériels	5,11%	14	-31
Services aux Collectivités	4,30%	3	-21
Consommation Discrétionnaire	4,12%	1	-3
Technologie de l'information	17,19%	1	0
Services de communication	8,89%	1	0
Santé	6,17%	1	0
Biens de Consommation de Base	2,95%	0	-1
Finance	10,53%	0	-1
Autre	10,56%	0	-19
<b>Total</b>		<b>38</b>	<b>-69</b>

## MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score Carbon Impact
Deutsche Telekom	3,83%	8,65
Electricidade De Portugal Renovaveis S	2,23%	8,61
Muenchener Rueckver Ag-reg	1,10%	8,59
Asml Holding Regr. Nv	6,98%	8,10
Unicredit Spa	2,89%	7,97

## MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score Carbon Impact
Knorr-bremse Ag	3,02%	4,43
Befesa Sa	1,61%	4,48
Michelin (cgde)-b	1,21%	4,52
Vestas Wind Syst	1,25%	4,62
Tomra Systems Asa	0,26%	5,22

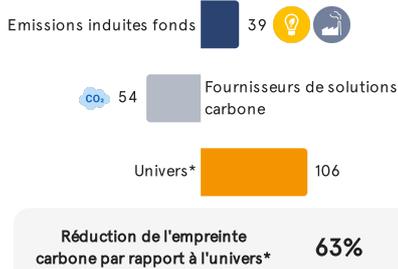


# La Française Actions €CO2 Responsable R

\*Univers: EuroStoxx TMI (Total Market Index)

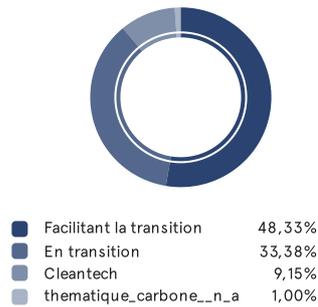
## EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis



## RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % actif



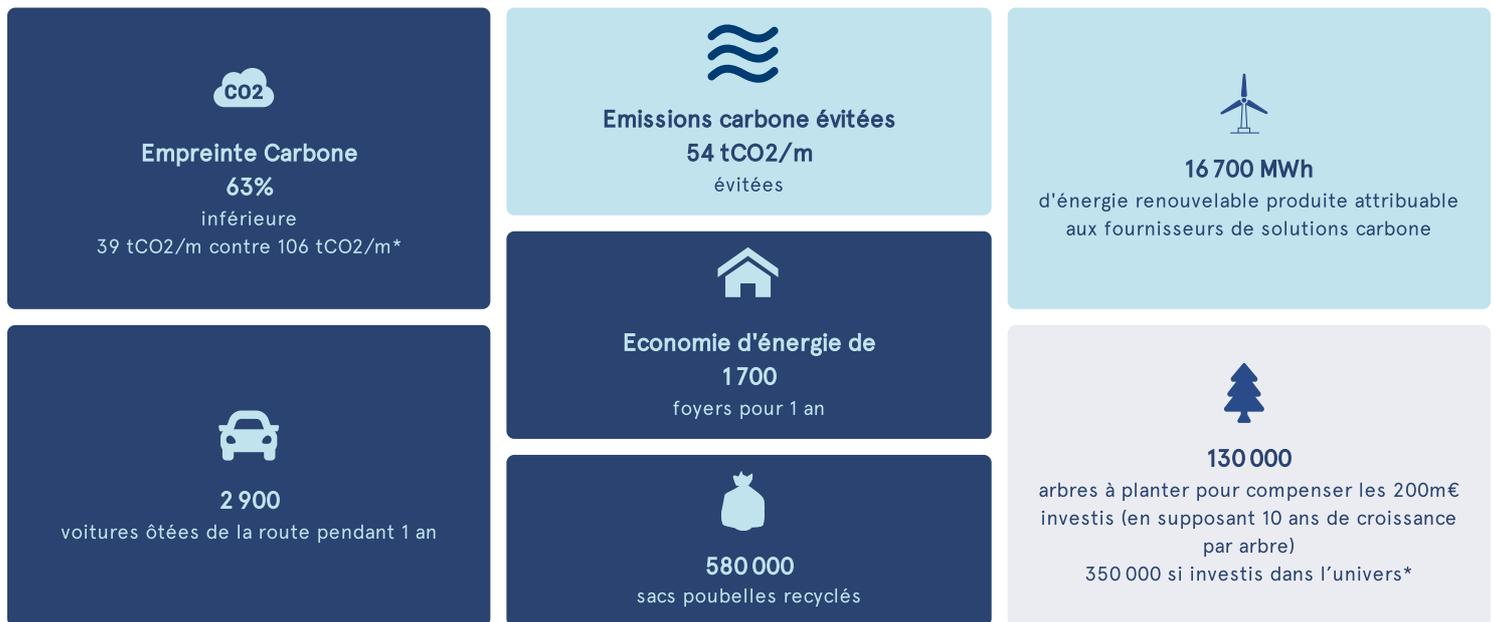
## FOURNISSEURS DE SOLUTIONS CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Nom	Emissions carbone évitées
Nordex Se	-1242
Vestas Wind Syst	-745
Neoen Sa	-576
Electricidade de Portugal Renovaveis S	-551
Solaria Energia y Medio Ambiente SA	-101

## DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>)



## DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

**Score ESG** : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

**Score Environnement**: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

**Score Social** : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

**Score Gouvernance**: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

**Score Carbon Impact** : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

**Intensité Carbone** : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

**Empreinte Carbone**: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante:  $\sum (i / n)$  (investissement i / Entreprise value) / (Valeur du portefeuille) x Emissions de l'émetteur i

**Cleantech - Fournisseurs de solution carbone / énergie « verte »** : Sociétés spécialisées dans les technologies propres, en général productrices d'énergies renouvelables ou d'équipements renouvelables ou sociétés finançant ces équipements.

**Entreprises en transition** : Entreprises offrant selon nous un très fort potentiel en matière de réduction carbone.

**Entreprises facilitant la transition** : Entreprises fournissant les moyens nécessaires aux stratégies de réduction carbone.



## AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française ([www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" ([www.acp.banque-france.fr](http://www.acp.banque-france.fr)), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

## DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.